

**Syphilis et Mercure en 1812 :**  
**A propos d'une observation médicale signée du Dr Dominique Galy,**  
**Chirurgien-chef de l'hôpital de Périgueux.**

Jean-Pierre Martin  
Service de gériatrie, Centre hospitalier Jean Leclaire  
BP 139, Le Pouget, CS 80201 24206 Sarlat cedex, France

Une feuille de papier tirant sur le vert, tachée de quelques rousseurs et pliée en quatre, couverte d'une fine écriture cursive à l'encre noire, est arrivée, par des chemins que l'on serait bien en peine de remonter, jusque dans les mains du médecin et préhistorien Dr Gilles Delluc, qui m'a fait l'honneur de me la confier pour étude. Ecrite sur ses deux faces, elle porte en titre « *Exposé de l'état de monsieur de ... et du moyen thérapeutique employé depuis le mois de janvier* » et est signée « *Périgueux, le 6 avril 1812, Galy D. Ch<sup>en</sup>* » (Fig. 1).

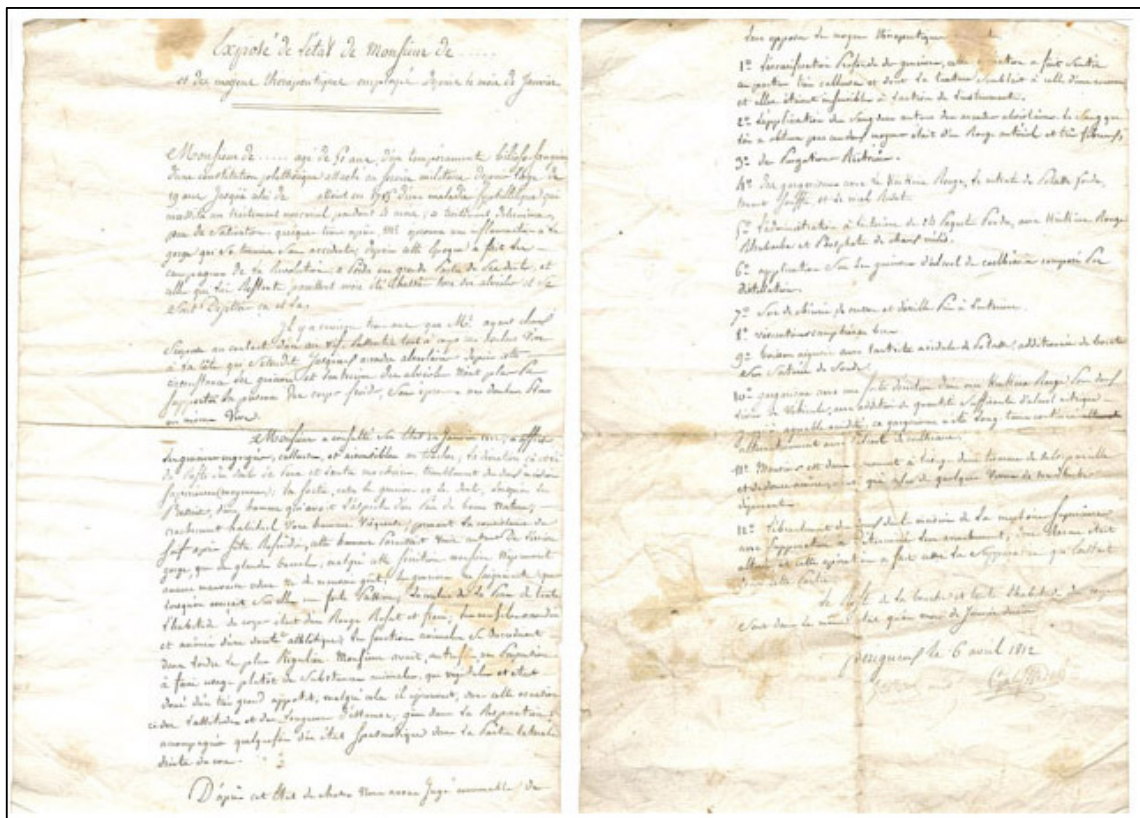


Figure 1 : Les deux feuillets de l'observation médicale signée du Dr Galy, Périgueux, 6 avril 1812.

**Le document :**

Il s'agit d'un feuillet isolé en papier vergé, de format 20,2 X 30,5 cm qui présente un bord gauche irrégulier, pouvant laisser penser à une feuille de format pot ou écolier (31 X 40 cm) qui aurait été coupée en deux. Le filigrane est incomplètement lisible ( B?L'ar ?a).

### Le signataire :

Le texte est signé « Galy D. Ch<sup>en</sup> » à Périgueux (Fig. 2). Il s'agit probablement du Docteur Dominique Galy (1781-1846), fils de médecin, originaire d'Auzat, canton de Vicdessos, dans l'Ariège. Attaché pendant quelques années en qualité d'aide-major au 26<sup>e</sup> régiment de ligne, il était venu s'installer à Périgueux en 1805<sup>1</sup> ou 1808<sup>2</sup>. En 1808, il fut nommé chirurgien de l'hospice et devint ensuite chirurgien en chef de l'hôpital de Périgueux. Il fut décoré de la légion d'honneur en 1838. Son fils, Jean-Baptiste Edouard Galy (1814-1887) fut plus connu que lui, s'illustrant notamment lors de l'épidémie de suette militaire qui décima la population périgordine en 1841.

Figure 2 : le paraphe du Dr Dominique Galy.

### Le texte manuscrit :

Il s'agit de l'observation clinique d'un « *Monsieur de ... âgé de 51 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une constitution pléthorique* ». Le document étant daté de 1812, ce patient anonyme (points de suspension en lieu et place de son nom) serait donc né en 1761. C'était un militaire de carrière « *attaché au service militaire depuis l'âge de 19 ans jusqu'à celui de ...* ». Il fut « *atteint d'une maladie syphilitique en 1785* », soit à 24 ans, qui nécessita 4 mois de traitement mercuriel, lequel occasionna un peu de salivation, puis une inflammation de la gorge, et se termina sans autre accident. Depuis cette époque, le sujet a participé à la campagne de la Révolution, et « *a perdu une grande partie de ses dents, et celles qui lui restent paraissent avoir été chassées hors des alvéoles et se sont déjetées çà et là* ».

En 1809, ayant trop chaud, cet homme s'exposa à un air vif et « *ressentit tout à coup une douleur vive à la tête qui s'étendit jusqu'aux arcades alvéolaires* ». Depuis cet épisode, « *les gencives et l'intérieur des alvéoles n'ont plus pu supporter la présence de corps froids sans éprouver une douleur plus ou moins vive* ».

Il a été vu en consultation une première fois au mois de janvier 1812 avec « *les gencives engorgées, calleuses et insensibles au toucher, la déviation çà et là du reste des dents de l'une et l'autre mâchoires, tremblement de deux incisives supérieures. La sortie, entre les gencives et les dents, lorsqu'on la pressait, d'une humeur qui avait l'aspect d'un pus de bonne nature* ». Etait noté également « *le crachement habituel d'une humeur visqueuse prenant la consistance de suif après s'être refroidie. Cette humeur paraissait venir autant de l'arrière gorge, que des glandes buccales* ». Malgré ces sécrétions, « *M. n'éprouvait aucune mauvaise odeur, ni mauvais goût* ». La peau du reste du corps affichait une couleur rouge rosat, la musculature était d'une « *dureté athlétique* ». Le patient, gros mangeur par le passé, éprouvait désormais une « *lassitude et langueur d'estomac* »,

<sup>1</sup> Hardy M. : M. le Dr Galy. Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, 1887, XIV, 354-362.

<sup>2</sup> Penaud G. : Dictionnaire biographique du Périgord, Ed. Fanlac, 1999, 422.

mais aussi une « *gêne dans la respiration* » et « *quelquefois un état spasmodique dans la partie latérale droite du cou* ».

Le texte se termine par une description des 12 thérapeutiques utilisées chez ce patient 4 mois plus tôt, en janvier 1812 :

1/ scarification profonde des gencives, cette opération faisant sentir un tissu très calleux, à la consistance de la couenne, insensible à l'action de l'instrument.

2/ application de sangsues autour des arcades alvéolaires, ramenant un sang « *rouge artériel et très fibreux* ».

3/ des purgations.

4/ des gargarismes avec le « *Kin Kina rouge* », le « *nitrate de potasse fondu, soufre et miel rosat* ».

5/ l'administration à l'intérieur de « *24 paquets poudres avec Kinkina rouge, rhubarbe et phosphate de chaud mêlés* ».

6/ application sur les gencives « *d'alcool de cochléaria* » composé par distillation.

7/ suc de chicorée, de cresson et d'oseille pris à l'intérieur.

8/ vésicatoire camphré au bras.

9/ boisson « *aiguisée avec tartrate acidulé de potasse, additionnée de borate sursaturé de soude* ».

10/ gargarisme avec « *forte décoction d'une once de kinkina rouge pour deux livres de véhicule, avec addition suffisante d'alcool nitrique, jusqu'à agréable acidité* ». Ce gargarisme a été continué longtemps, en alternance avec l'alcool de *cochléaria* .

11/ le patient a usé de tisane de salsepareille et de douce-amère, ainsi que quelques verres d'herbes dépuratives.

12/ l'ébranlement de deux incisives supérieures avec suppuration a nécessité leur extraction, ce qui a fait cesser l'écoulement purulent.

#### **Discussion et commentaires :**

Cette observation clinique est typique des drames qui ont été engendrés par le traitement de la syphilis par le mercure, à une époque où ni l'agent responsable, la bactérie *Treponema pallidum*, ni le traitement de référence, la pénicilline, n'étaient connus. Ils le seront respectivement en 1905 grâce aux travaux des Berlinoises Fritz Schaudinn et Erich Hoffmann, et en 1928 grâce à ceux d'Alexander Fleming.

Rappelons que l'arrivée de la syphilis dite alors *grosse vérole* en Europe est toujours discutée et oppose les tenants des théories américaine et européenne. Les américanistes pensent qu'elle a été rapportée des Amériques à Barcelone par Christophe Colomb en 1493, et que les mercenaires espagnols des troupes françaises de Charles VIII en expédition en Italie en 1494 se sont chargés de la répandre dans toute l'Europe. Les tenants de la théorie européenne affirment eux que la syphilis était déjà présente en Europe avant la découverte de l'Amérique. Quoi qu'il en soit, la syphilis fit de grands ravages en Europe, à tel point que ce mal inconnu reçut divers noms de baptême destinés à en attribuer la responsabilité à autrui : il y eut le mal français (*morbus gallus*), le mal de Naples, le mal espagnol, le mal anglais ...

C'est au poète véronais Fracastor que l'on doit en 1530 le nom de *Syphilis* qui sera adopté pour désigner cette pathologie vénérienne redoutable. Il était probablement plus doux aux oreilles que celui de « *mentulagre* », cette maladie de la *mentula*, le membre masculin de la virilité, que choisit Joseph Grünbeck en 1503 lorsqu'il traita de cette maladie inconnue récemment arrivée en Europe<sup>3</sup>. Nous ne nous étendrons pas sur les manifestations cliniques de la syphilis, marquées par un chancre initial au point d'entrée de la bactérie, indolore, le plus souvent de l'appareil génital, mais parfois buccal ou anal, qui disparaît progressivement. Dès sa contamination le malade est contagieux.

---

<sup>3</sup> Grünbeck J. : De la *mentulagre* ou du mal français 1503. Traduction par le Dr A. Corlieu, Masson, Paris, 1884.

Survient ensuite la syphilis dite secondaire (dix semaines après le chancre) qui dure de 2 à 4 ans, et se caractérise par la diffusion de la bactérie dans l'organisme avec l'apparition de lésions cutanées, les syphilides, dont certaines, localisées au cou, forment le poétique collier de Vénus. La maladie se termine par sa phase tertiaire, qui survient 3 à 15 ans après le chancre, et concerne alors le système nerveux (on parle de neuro-syphilis), occasionnant des désordres variés (paralysies, douleurs, démence), mais aussi cardiaques et articulaires.

Comme nous le fûmes il y a quelques décennies avec le virus du SIDA, les européens du Moyen-Age se trouvèrent fort dépourvus, lorsque la syphilis fut venue. A tel point que leur première réaction fut de rejeter les malades, comme on isolait les lépreux. C'est alors que germa l'idée d'un traitement par le mercure, l'hydrargyre que les arabes utilisaient contre les ulcères et la gale. Il fut appliqué initialement par les barbiers, les chirurgiens et les charlatans, et du fait des résultats spectaculaires obtenus sur les manifestations cutanées de la maladie, les médecins ne purent que les imiter et le prescrivirent alors à leurs patients<sup>4</sup>.

Le mercure aurait été utilisé dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle par Gaspar Torella (en 1497) et Sébastien Aquillina (en 1498)<sup>5</sup>. Si le mercure agissait vite et bien sur les manifestations de la syphilis, il apparut tout aussi vite que les récidives étaient fréquentes. Il s'avéra nécessaire de répéter les cures. Le mercure était appliqué de diverses manières, une à deux fois par jour pendant une semaine sur les membres, ou dilué sur l'ensemble du corps, « jusqu'à ce que les dents commencent à s'agacer ». Les malades salivaient beaucoup, ce qui, pensait-on, était une bonne chose, qui éliminait l'agent causal, encore inconnu. Le mercure s'appliqua en emplâtre sur les zones ulcérées, favorisant son passage en grande quantité dans le sang et occasionnant des effets indésirables sévères. Enfin, le mercure fut délivré en fumigations, les patients étant enfermés pendant parfois un mois dans des étuves avec des tablettes de parfums mercuriels qui se délitaient. Le mécanisme d'action du mercure n'était bien évidemment pas identifié, et l'on en appela au divin, au ciel et autres forces occultes pour en expliquer les effets<sup>6</sup>.

Nous l'avons dit, la toxicité du mercure s'exprimait rapidement au cours des traitements. Empruntons à Jean Fernel d'Amiens<sup>7</sup>, la description des effets indésirables buccaux du mercure : « *La gorge s'ulcère, la langue, le palais et les gencives se gonflent, les dents s'ébranlent, la salive coule de la bouche sans interruption, fétide au-delà de toute idée et tellement envenimée qu'à son contact les lèvres se corrodent et l'intérieur de la bouche s'ulcère. L'estomac ainsi refroidi, et troublé par cette puanteur, les malades perdent toute appétence, et bien que dévorés d'une soif ardente, ils peuvent à peine boire, car leur bouche n'est plus qu'une plaie ; enfin la langue balbutie, la surdité survient, incurable chez quelques malades. La chambre qu'ils habitent exhale une odeur infecte* ». Face à ces effets indésirables sévères, nombreux étaient les malades, selon Fernel d'Amiens, à préférer mourir de la grande vérole plutôt que par le mercure, lequel ne guérissait qu'un patient sur cent et n'empêchait pas les récidives. De plus, les lésions buccales, une fois apparues, ne guérissaient jamais et pouvaient même entraîner la mort du patient. Fernel affirma que lorsqu'il arrachait les dents des patients, il lui arrivait de trouver des gouttelettes de mercure au niveau des alvéoles dentaires.

La toxicité du mercure incita certains médecins à l'abandonner au profit d'autres traitements comme le bois de Gaïac ramené d'Hispanolia, la salsepareille, sans oublier les traitements en vogue à la

---

<sup>4</sup> Jeanselme E. : Traité de la syphilis, Doin, Paris, 1931.

<sup>5</sup> Astruc J. : Traité des maladies vénériennes. Chez la veuve Cavelier, Paris, 1755.

<sup>6</sup> Tilles G., Wallach D. : Le traitement de la syphilis par le mercure, une histoire thérapeutique exemplaire. Histoire des sciences médicales, tome XXX, 1996, 4, 501-510.

<sup>7</sup> Fernel d'Amiens J. : Le meilleur traitement du mal vénérien, 1579. Traduction par L. Le pileur, Paris, Masson, 1879.

période médiévale, purgations et saignées, destinées à évacuer du corps les mauvaises humeurs<sup>8</sup>. Ces traitements, inefficaces, furent abandonnés les uns après les autres, mais certains, comme le mercure, qui malgré ses effets indésirables présentait une certaine efficacité, furent conservés. Certes, le mercure fut l'objet d'un schisme au sein du corps médical, opposant les mercurialistes et les antimercuralistes. Malgré les travaux d'Astruc<sup>9</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle qui démontra l'inefficacité du mercure, celui-ci fut largement utilisé, faute de mieux il est vrai, par de nombreux médecins. On en prescrivit même à des femmes enceintes pour prévenir la transmission de la maladie à l'enfant à naître. Le XIX<sup>e</sup> siècle fut caractérisé par deux attitudes face au traitement : un traitement préventif dès le moindre chancre, ou une attente prudente de l'apparition des manifestations cutanées ou de l'induration du chancre pour traiter. Une fois le traitement mercuriel décidé, il fut appliqué pendant des durées croissantes, et certains proposèrent même de le donner... à vie ! Quelques auteurs, comme le Lyonnais Diday<sup>10</sup>, s'élevèrent contre ces pratiques non justifiées qui ne raccourcissaient en rien la durée naturelle de la maladie, tandis que d'autres, comme Fournier<sup>11</sup>, écrivirent à la gloire du mercure.

Probablement en raison de ses effets indésirables majeurs, le mercure fut malgré tout progressivement abandonné vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autres molécules devenues célèbres comme le Salvarsan (ou 606) n'arrivèrent toutefois pas à faire oublier le mercure, dont l'usage persista. C'est l'arrivée de la pénicilline, utilisée pour la première fois en 1943 contre la syphilis<sup>12</sup>, qui sonna le glas de l'utilisation du mercure.

#### **Le patient du Dr Galy :**

L'observation clinique que nous rapportons ici date de 1812. On note que ce militaire dont Galy a cru nécessaire de préserver l'anonymat (peut-être s'agissait-il d'une personne connue, d'un officier, comme le suggère l'existence de la particule « de » suivant monsieur et précédant les points de suspension dans le texte), avait contracté la syphilis à 24 ans, âge auquel il avait été traité par le mercure pendant 4 mois selon des modalités inconnues. Comparé aux durées de traitements proposées aux premiers temps de la syphilis, on peut considérer qu'il s'agit d'une exposition longue au mercure. Les effets indésirables n'ont pas tardé à apparaître, salivation, inflammation de la gorge, puis secondairement et dans un délai non précisé, des problèmes dentaires graves avec déchaussement et perte des dents, suppurations gingivales. Cette observation confirme s'il en est, la persistance dans le temps des effets indésirables du mercure au niveau bucco-dentaire, puisqu'à 54 ans, âge auquel il consulte le Dr Galy, ce pauvre militaire présente toujours des problèmes de suppuration gingivale et de déchaussements dentaires. Il se plaint également d'une gêne respiratoire qui peut évoquer l'atteinte cardiaque d'une syphilis tertiaire.

Les thérapeutiques appliquées, multiples et variées, font appel, en dehors de toute ressource efficace (il aurait fallu des antibiotiques), aux traditions directement issues de la médecine hippocratique basée sur les humeurs que l'on chasse par des purgations, l'application de sangsues sur les gencives, des scarifications locales ou encore des vésicatoires camphrés sur les bras<sup>13</sup>. On imagine sans peine les dégâts que pouvaient occasionner la création de nouvelles plaies gingivales par scarifications en milieu septique. L'extraction des dents branlantes aux alvéoles surinfectées est

---

<sup>8</sup> Fernel d'Amiens J. : Le meilleur traitement du mal vénérien, 1579. Traduction par L. Le pileur, Paris, Masson, 1879.

<sup>9</sup> Astruc J. : Traité des maladies vénériennes. Chez la veuve Cavelier, Paris, 1755.

<sup>10</sup> Diday P. : Exposition critique et pratique des nouvelles doctrines sur la syphilis. J.B. Baillière, Paris, 1858.

<sup>11</sup> Fournier A. : Traitement de la syphilis. Rueff, Paris, 1893.

<sup>12</sup> Mahoney J.F., Arnold R.C., Harris A. : Penicillin treatment of early syphilis a preliminary report. American Journal of Public Health, 1943, 33, 1389-1395.

<sup>13</sup> Un vésicatoire entraîne par effet révulsif des vésicules sur la peau, dans lesquelles s'accumulent les humeurs.

en revanche légitime, mais à une époque qui ne connaissait pas l'anesthésie, cela dut ajouter des souffrances au patient.

#### **Les traitements prescrits par Galy :**

L'alcool de cochléaria, le cresson et l'oseille était des choix logiques face aux atteintes gingivales et au déchaussement des dents, ces plantes étant bien connues pour leurs effets contre le scorbut. Elles sont riches en vitamine C, ce qu'ignoraient les prescripteurs de l'époque (la vitamine C n'a été découverte qu'en 1931).

Le quinquina rouge (écrit Kinkina par Galy), riche en quinine, avait une action fébrifuge<sup>14</sup>, tonifiante, et était donc ici encore parfaitement adapté, les suppurations buccales du patient devant sans aucun doute entraîner des accès fébriles. Le nitrate de potasse était également fébrifuge, ici mélangé au soufre et au miel rosat pour en atténuer la causticité.

L'élimination des humeurs se faisaient par les actions laxatives de la rhubarbe, de la chicorée, du tartrate acidulé de potasse, et diurétique de l'alcool nitrique et de la douce-amère.

Le phosphate de chaux était probablement prescrit pour renforcer l'os alvéolaire et empêcher la chute des dents.

Quant au borate sursaturé de soude, habituellement plutôt utilisé en gargarismes, il était ici ingéré. Il avait une action excitatrice de la muqueuse buccale et était utilisé en cas d'aphtes ou d'ulcérations.

A ce traitement, le patient, probablement insatisfait des résultats (on le serait à moins après 30 années de souffrances !), avait ajouté en automédication de la salsepareille. Il s'agit ici d'un recours aux traditions populaires médiévales qui voulaient que cette plante guérisse les syphilis.

Quoi qu'il en soit, le traitement prescrit en janvier 1812 s'est avéré vain à améliorer le patient, puisque, comme conclut Galy, « *le reste de la bouche et toute l'habitude du corps sont dans le même état qu'au mois de janvier dernier* ».

#### **En conclusion :**

Cette observation médicale vieille de deux siècles montre ce qu'ont pu endurer les patients syphilitiques traités par le mercure. Le patient soigné par Galy a présenté des lésions buccales sévères, sûrement douloureuses, pendant plusieurs décennies. Dans son traitement, aucun antalgique. Une prise en charge directement inspirée des traditions antiques, faisant la chasse aux mauvaises humeurs par tous les moyens possibles. La longue litanie des produits employés traduit bien l'impuissance des praticiens qui ne disposaient pas des antibiotiques. Leurs tâtonnements sont également le reflet de leur méconnaissance totale de la nature de la maladie.

---

<sup>14</sup> Fébrifuge, c'est-à-dire antipyrétique, contre la fièvre.